

Troisième tournoi scolaire de la colline de Tresserve

Règlement intérieur

Article 1 : présentation

L'échiquier de Tresserve organise son troisième tournoi scolaire pour les enfants d'école maternelle et primaire, mercredi 16 novembre 2022 à la salle polyvalente de Tresserve, impasse des Pringets 73100.

Article 2 : règles et appariements

Les règles du jeu sont celles de la Fide (Congrès d'Atalanya 2017) entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2018. Selon l'annexe A sur les Échecs Rapides, l'Article A.4 s'applique pour l'intégralité de la manifestation.

Les appariements se feront au Système Suisse intégral (C.04.1, C.04.2 & C.04.3 Fide Handbook / version adoptée au 88^{ème} congrès — Antalya 2017) en **5 rondes** à l'aide du logiciel Papi 3.3.6.

Aucune protection de cercle, d'école, de famille.

Seront appariés à la 1^{ère} ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence.

Article 3 : horaires

Inscriptions jusqu'à 14h. Début des parties : 14h15. Fin du tournoi et annonce des résultats vers 17h15.

Article 4 : cadence

10 min + 5 s/coup pour chaque joueur

Article 5 : droits

Gratuité. Licence B obligatoire.

Article 6 : classement

Tournoi individuel entre écoliers. Le classement est établi aux points de partie. Les départages appliqués sont le Buchholz tronqué et le Buchholz.

Article 7 : coups illégaux

La partie est perdue au 3^{ème} coup illégal relevé par l'arbitre.

Article 8 : fin de partie

À la fin de la partie, les 2 joueurs remettent les pièces en place et apportent le résultat ensemble.

Tous les participants s'engagent à respecter le présent règlement intérieur. Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement.

Le tournoi est arbitré par Reboud Xavier, AFC, par dérogation.